

706/322

No



# MAIRIE DE LILLE

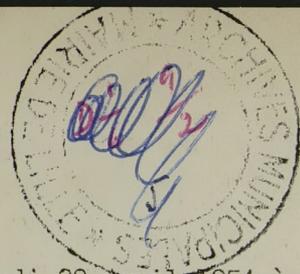
5

Objet du Dossier...

*Commission extra municipale des Fêtes*

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DES FETES

Procès-verbal de la réunion du 22 Avril 1954



La Commission extra-municipale des fêtes s'est réunie le jeudi 22 Avril 1954 à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjudications, sous la présidence de M. Le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, délégué aux Fêtes et Cérémonies publiques.

M. le Docteur DUTERNE ouvre la séance à 18 heures 15 et invite le Secrétaire, M. LAVA, Chef du Service des Fêtes, à procéder à l'appel.



Sont présents :

- M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, Président
- M. HAMY, Adjoint au Maire
- M. CAPON, Représentant l'Union des Commerçants de la rue Jules Guesde
- M. Jean CIBIE, Président de l'Union des Commerçants de la rue des Postes, des rues adjacentes et de la Place Sébastopol
- M. MUYSSSENS, Président de l'Union des Commerçants de la rue de Flandre
- M. MAIRESSE, Président de l'Union des Commerçants de la rue de Tournai
- M. Albert TREFFEL, Président de l'Union des Commerçants du Quartier Saint-Sauveur
- M. HOFACK, Président du Groupement des Commerçants du Vieux-Lille
- M. BOLLENGIER, Président de l'Union des Commerçants du Quartier d'Esquermes
- M. LIONET, Président du Réveil Musical du Vieux-Lille
- M. SWARVAGHER, Secrétaire de l'Union des Commerçants et Artisans des Bois Blancs
- M. ROUSSELLE, Président de l'Union des Commerçants de la rue Léon Gambetta
- MM. HOFMAN et DUGUYOT, Représentant le Comité du Commerce et des Fêtes de Fives
- MM. MARSILLOUX et LECLERCQ, Représentant le Comité des Fêtes des rues du Long Pot
- M. PARISIS, Président du Comité du Commerce et des Fêtes de Saint-Maurice
- Me BLONDEL, Représentant la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais
- M. MASSON, Président des Petites et Moyennes Industries
- M. BOMART, Président de la Grande Fanfare de Fives
- M. DEHONT, Président du Club Orphéonique de Fives
- M. COQUART, Président de la Symphonie LALO
- M. STECLEBOUT, Représentant le Syndicat des Cafetiers et Débitants de Boissons
- M. DUBOIS, Président de la Société Municipale de Gymnastique.

Excusés :

- M. DECAMPS, Adjoint au Maire
- Maître MARTINACHE, Adjoint au Maire
- MM. DONNAY, Président de l'Union des Commerçants de la rue Nationale et de la Place de Strasbourg
- LUCAS, Président de l'Union des Commerçants de la rue des Ponts-de-Comines
- DRANSART, Président de l'Union des Commerçants de la rue de Paris
- GRANGEON, Président de l'Harmonie Municipale
- HENNO, Président de la Section de Football du L.O.S.C.
- KRESTZCHMAR, Président de la Section de Basket-Ball du L.O.S.C.
- SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme
- GHEYLENS, Directeur Régional des Sociétés d'Auteurs
- Paul RONSE,
- VALLIN, Président de la Ligue du Nord de Foot-ball Association

Absents :

- MM. BUREAU, Président du Groupement des Commerçants des rues Esquermoise, Royale et adjacentes
- JONGH, Secrétaire de l'Union des Commerçants de la rue Neuve
- RAILLE, Président du Groupement des Commerçants du Quartier de la Bourse
- LAPAGE, Président de l'Union des Commerçants de Moulins-Lille
- Oscar HERMEZ, Président de l'Union des Commerçants de la rue de Béthune
- GOUDAERT, Président de l'Union des Commerçants de la rue Faidherbe
- MESSAGER, Président du Comité du Commerce et des Fêtes du Quartier de Fives-Mont-de-Terre
- LUCIDARME, Président du Groupement "Les Amis de Pellevoisin Rouges-Barres"

.....

MM. VANBECEULLERE, Représentant l'Union des Commerçants de l'Avenue de Dunkerque.  
EXBRAYAT,  
MORANT, Président du Choral des XXX  
VAN DEN HEDE, Président de l'Union des Chanteurs  
MULLER, Président du Cercle Symphonique Saint-Saens  
DELEHAYE, Président du Club des Vingt  
GUILLET, Président de la Symphonie Baggio  
THIRY, Représentant des Hôteliers  
CARLIER, Vice-Président du Comité Régional des Flandres de boxe  
GARIC, Président du Comité Régional des Flandres de Cyclisme  
SCREEDER, Moniteur de la Société de Gymnastique de Fives St Maurice  
VANDEWORDE, Juge au Tribunal de Commerce  
GRASSIN, Président du Comité d'Entente des Associations Lilloises de Mutilés,  
d'Anciens Combattants et d'Anciens Militaires  
REUBREZ, Publiciste

Assistaient également à la réunion :

MM. DEMENGE, Chef du Service des Travaux en Régie  
LAVA, Chef du Service des Fêtes.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente réunion, l'Assemblée passe à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

#### Calendrier des Fêtes

A la suite des précisions fournies par les représentants des Comités de rues et de quartiers, le calendrier général des fêtes, joint au présent procès-verbal, a pu être établi.

M. le Docteur DUTERNE invite les organisateurs de réjouissances publiques à confirmer par écrit, à M. DEMENGE, Chef du Service des Travaux en Régie, leurs besoins en matériel.

#### Fêtes de Secteur Intra-Muros

Après avoir exposé que le Secteur Wazemmes-Esquermes n'a pas organisé ses festivités l'an dernier, alors qu'il aurait pu le faire, soit aux Fêtes de Lille, soit à la Braderie, M. le Président demande quel est le secteur qui s'en chargera en 1954.

M. CIBIE tient à préciser que si ces festivités n'ont pas eu lieu, la faute en incombe à l'Administration Municipale, qui n'a pas répondu aux lettres du Comité l'informant de son acceptation et qu'en tout état de cause, le défaut de paiement préalable de la subvention constituait un obstacle insurmontable.

Dans une mise au point, M. le Docteur DUTERNE fait état :

- 1<sup>o</sup>- d'une lettre qu'il a adressée personnellement au Président de l'Union des Commerçants de la rue Léon Gambetta, le 7 avril 1953, pour lui accuser réception de l'accord du Secteur Wazemmes-Esquermes;
- 2<sup>o</sup>- d'une lettre de M. le Maire à M. CIBIE, en date du 5 août 1953, confirmant son acquiescement à l'organisation des festivités lors de la Grande Braderie.

Il ajoute que le versement anticipé paraît impossible, M. le Receveur Municipal exigeant des justifications de dépenses, au moyen de factures timbrées pour les paiements en numéraire, et, pour le règlement par virement postal ou bancaire, l'indication du numéro et de la date d'émission du chèque.

M. DUBOIS, Président de la Société Municipale de Gymnastique, appuie les dires de M. le Docteur DUTERNE en spécifiant que ces difficultés se rencontrent dans toutes les Villes; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'Association des Maires de France demande l'autonomie Financière des Communes.

M.CIBIE insiste néanmoins sur le fait qu'aucun comité ne saurait mettre quelque chose sur pied sans disposer immédiatement d'une partie, au moins, de la subvention destinée à payer les premières dépenses.

Intervenant en qualité d'ancien Directeur des Services Financiers de la Ville, M.BOMART indique qu'avant la guerre, la subvention pouvait être avancée au moyen d'un mandat au dos duquel le Président du Comité s'engageait à justifier des dépenses.

Il conseille donc d'entretenir M.le Receveur Municipal de cette question et, si besoin est, d'effectuer une démarche auprès du Trésorier payeur Général.

M.le Docteur DUTERNE accepte bien volontiers de prendre contact, dans les 24 heures, avec M.le Receveur Municipal et invite M.MASSON à l'accompagner.

M.CIBIE met l'accent sur les inconvénients résultant d'un paiement différé de la subvention. Il serait regrettable, dit-il, pour le commerce local, que les sociétés participant aux festivités ne puissent pas utiliser pendant leur séjour à Lille, les prix ou primes qu'elles auront obtenus.

M.le Docteur DUTERNE, prenant acte de cet argument, qu'il ne manquera d'invoquer auprès de M.le Receveur Municipal, considère qu'il convient maintenant de désigner le Secteur organisateur des festivités prévues aux Fêtes de Lille.

M.CIBIE déclare, au nom du Comité Wazemmes-Esquermes, que le délai est trop court pour mettre au point un programme digne de la Ville de Lille.

Aucun autre secteur n'étant candidat, M.CIBIE, sur la proposition de M.le Docteur DUTERNE, donne son assentiment pour la date de la Braderie qui lui paraît très favorable, et sous réserve que le Comité puisse disposer en temps utile des fonds nécessaires.

Il souhaite, d'autre part, que la Commission se réunisse au plus tard en Décembre pour établir le calendrier des Fêtes de l'année suivante .

M.le Docteur DUTERNE donne son accord et lève la séance .

VU,  
Le Président,  
Docteur DUTERNE .

Le Secrétaire,  
G. LAVA.